Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260623-2026062323-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 23

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 21 h 31.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH Vincent ESNAULT	Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC David RIVIERE Marie LATTANZIO Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
		Christine JAN (procuration à Bruno MERRIEN)	Séverine COSQUERIC (procuration à Pierre-Yves GUILLERMOU)		Corinne MARTIN (procuration à Mona CASELLINO) Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO)	
Nombre de conseillers présents			**33**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

ANIMATION NATURA 2000 – PROGRAMMATION 2026

Rappel du contexte

La CCPF est compétente pour l'animation des sites Natura 2000 « Marais de Mousterlin » et « Archipel des Glénan » depuis le 1er janvier 2018. Elle mène dans ce cadre des actions concourant à la sensibilisation, à la protection de la biodiversité et à l'amélioration des connaissances scientifiques associées.

Programmation 2026

Pour 2026, les missions d'animation des deux sites consisteront à poursuivre les actions entreprises en 2025 en matière de connaissance (fréquentation, habitats et espèces, pêche à pied), de gestion (processus anti-ré infestation aux Glénan…), et de valorisation (sensibilisation sur le terrain, distribution de carnets du visiteur respectueux et de réglettes de réglementation pêche à pied).
Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau document d'objectifs (DOCOB) « Marais de Mousterlin » récemment validé en février 2026, le recrutement de deux stagiaires est prévu cette année pour étudier les évolutions géomorphologiques de la Mer Blanche (6 mois) et rédiger le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes (2 mois).

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260623-2026062323-DE

Le coût des actions d'animation et de révision est estimé à 70 870,18 € TTC avec un financement prévisionnel de 78 % réparti comme suit :

- Région Bretagne..... 13 086,31 € soit 18 %
- Europe (FEDER)..... 42 522,11 € soit 60 %
- Autofinancement CCPF.....15 261,76 € soit 22 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ de valider la programmation 2026 et son plan de financement ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les demandes de subvention auprès de la Région Bretagne et de l'Union Européenne ;

➔ d'autoriser Monsieur le Président à signer tout autre document permettant la mise en œuvre des actions envisagées sur les sites Natura 2000.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerdargué CS 31046 - 29170 FOUESNANT